



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	20ème
Nom de site	313163	Numéro	T10937
Adresse du site	3-5-7-9, square Monsoreau	Hauteur	R+11 (65.50m)
Bailleur de l'immeuble	privé	Destination	habitations
Type d'installation	Ajout 700MHz (non allumé) et 800MHz sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'information			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?	non		

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	02/06/2014
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	25/08/2017
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	25/10/2017

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Afin d'optimiser la qualité radio ainsi que de répondre favorablement à l'augmentation continue de nouveaux clients sur la commune de PARIS, l'opérateur doit implanter de nouveaux équipements sur l'immeuble.
Détail du projet	Ce projet concerne le renforcement des fréquences (ajout 700MHz, 800MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G avec des antennes multibandes en lieu et place des quadribandes (fréquences 700MHz non allumé, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 200°.
Tilts (degrés)	Az 0° : entre 3 et 7°, Az 120° : entre 5 et 6°, Az 200° : entre 6 et 8°

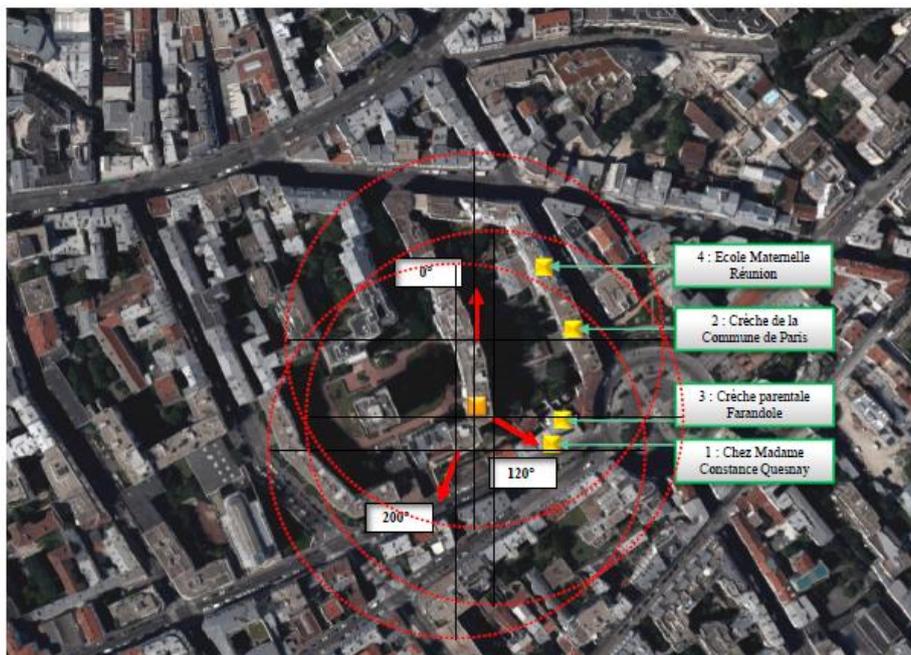
Incidence visuelle

Intégration de l'antenne	Le projet prévoit le remplacement des 3 antennes existantes intégrées dans 3 fausses cheminées, par 3 nouvelles antennes de gabarit similaire.
Zone technique	Pose de 2 nouvelles armoires techniques superposées sur le socle de réserve existant, situé sur la terrasse de l'immeuble. Ajout de 12 nouveaux coffrets répartis sur 3 mâts auto-stables de 1,10m à installer. Les nouveaux éléments ne seront pas visibles depuis les rues avoisinantes. Ces modifications n'auront donc aucun impact visuel depuis l'espace public.
Hauteur des antennes (par rapport au sol)	38.90m

Conformité du dossier

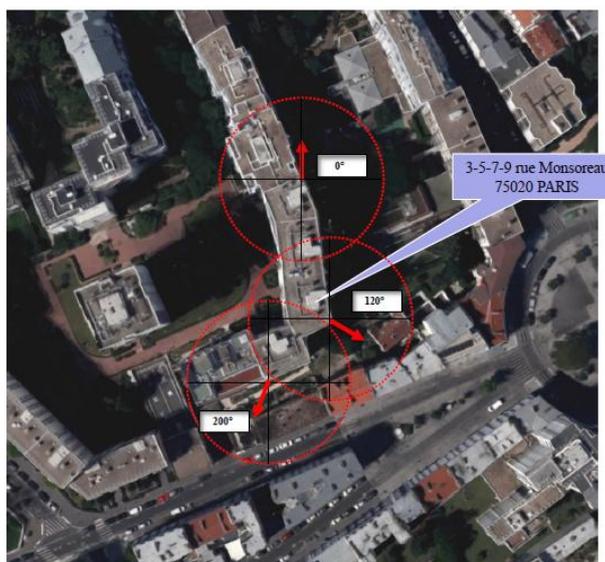
Date de l'avis	Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>
Motivation de l'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



	Type	Nom	Adresse	Lobe Principal des antennes ?	Distance	Niveaux de Champs %	Niveaux de Champs V/m
1	Crèche et Garderie d'enfants	Chez Madame Constance Quesnay	103 rue Alexandre Dumas	OUI	37.7m	0,6551 %	0,2685 V/m
2	Crèche et Garderie d'enfants	Commune de Paris	79 rue de la Réunion	NON	69.9m	0,0101 %	0,0041 V/m
3	Crèche et Garderie d'enfants	Crèche parentale Farandole	105 rue Alexandre Dumas	NON	48.7m	0,6309 %	0,2586 V/m
4	Ecole Maternelle	Réunion	91 rue de la Réunion	NON	84.5m	0,0100 %	0,0041 V/m

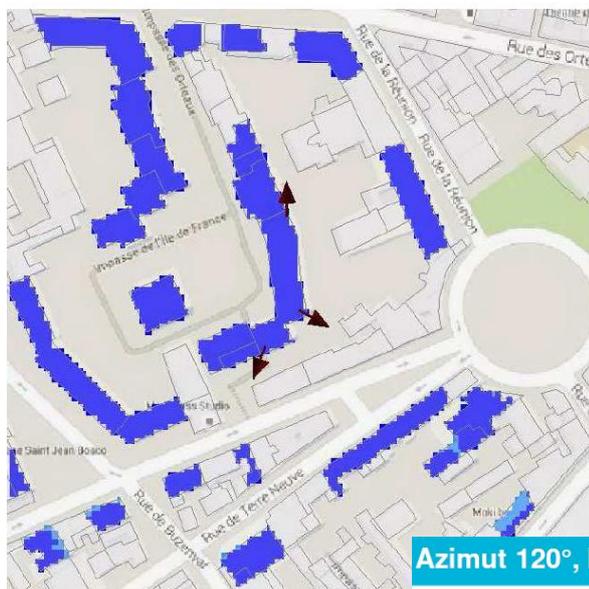
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Il n'y a aucun immeuble impacté par le rayonnement des antennes à 25 m

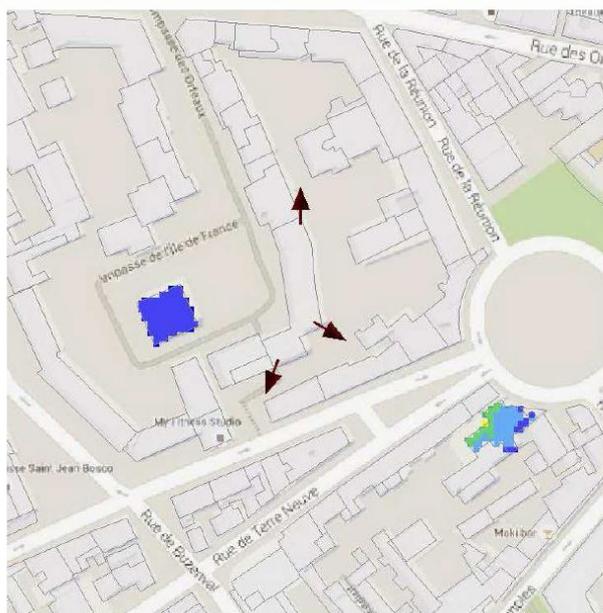
Simulation et conformité au seuil de la Charte

Azimut 0°, bâtiment le plus Haut : 22,91m, estimation à 20,41m



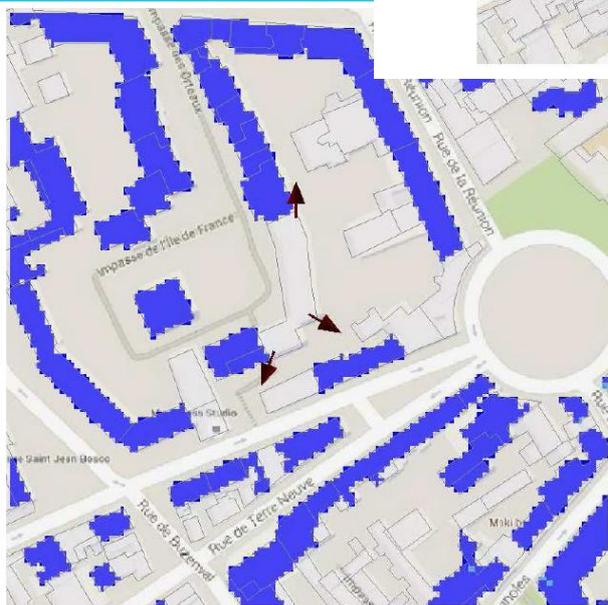
<2V/M

Azimut 120°, bâtiment le plus Haut : 38,30m, estimation à 35,80m



<4V/M

Azimut 200°, bâtiment le plus Haut :



<2V/M

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE 2017

Vue des Antennes Avant/Après



Fausse cheminée
BYTEL

EXISTANT

Aucune modification visuelle à prévoir

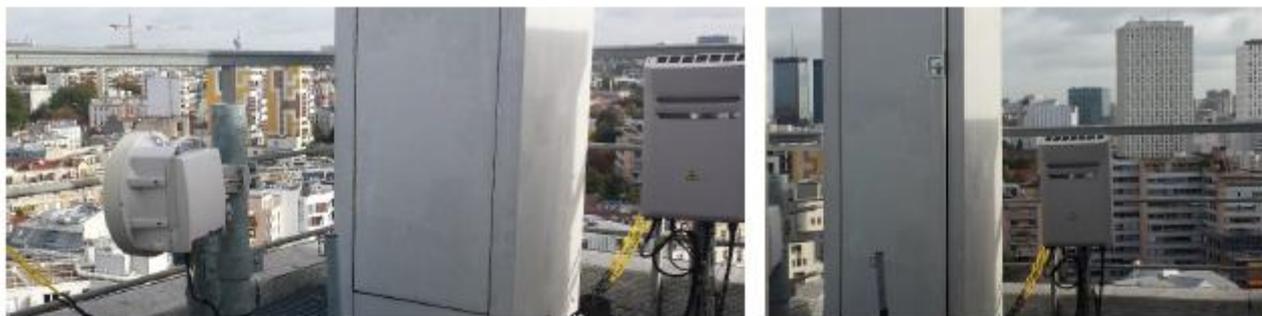


Fausse cheminée
BYTEL

PROJETE

Vue des Azimuts

Azimut : 0°



Azimut : 120°



Azimut : 200°

